

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess

Canton d'Argovie - Election Conseil national 2003

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Clivaz, Romain

Bevorzugte Zitierweise

Clivaz, Romain 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Canton d'Argovie - Election Conseil national 2003, 2003*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 24.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Grundlagen der Staatsordnung	1
Wahlen	1
Eidgenössische Wahlen	1

Abkürzungsverzeichnis

Allgemeine Chronik

Grundlagen der Staatsordnung

Wahlen

Eidgenössische Wahlen

WAHLEN
DATUM: 19.10.2003
ROMAIN CLIVAZ

Le corps électoral **argovien** avait à élire 15 représentants et a confirmé sa préférence pour une majorité bourgeoise. L'apparementement des listes socialiste et vertes/alternatives a permis à ces derniers de récupérer le siège perdu en 1999 et d'envoyer un représentant à Berne. Malgré une amélioration de son résultat (+2,5 à 21,2%), le PS n'a pu que confirmer ses trois mandats. Au centre de l'échiquier politique, l'alliance des deux partis à base confessionnelle (pdc et pev) a principalement bénéficié aux évangéliques qui ont sauvé leur siège. Le PDC a perdu un siège. Melchior Ehrler, ancien directeur de l'Union suisse des paysans suisses, n'a pas été reconduit par les électeurs. Les démocrates-chrétiens ont ainsi obtenu deux mandats. L'alliance avec l'UDC n'a pas permis aux radicaux de récupérer le siège perdu lors du passage de Luzi Stamm à l'UDC en 2001. De plus, le conseiller national radical sortant Ulrich Fischer a perdu son duel face à son collègue de parti Philipp Müller. Ce dernier était l'auteur de l'initiative, rejetée en 2000, qui visait à limiter la proportion des étrangers à 18% de la population résidante. Avec la confirmation des six sièges UDC et les baisses subies par les radicaux et les démocrates-chrétiens, chacun obtenant deux mandats, la recomposition de la droite argovienne s'est poursuivie.¹

¹ FF, 2003, p. 6937 ss.; AZ, 19.4, 4.6, 19.7, 20.10 et 21.10.03; NZZ, 22.8.03.